

Avis public

Modification au calendrier des séances ordinaires

À tous les contribuables de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, avis est, par la présente, donné par la greffière adjointe :

- Que le conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval a adopté la modification suivante au calendrier des séances ordinaires de l'année 2022, lors de la séance extraordinaire du lundi 28 février 2022 :

La séance ordinaire qui devait se tenir le 8 mars 2022, à 19 h, est annulée.

FAIT À SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL, CE 1^{er} JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN 2022.

La greffière adjointe
Andrée-Anne Turcotte, OMA